

Mission flash du Sénat sur les ZFE

15 MARS 2023



La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat lance la mission « flash », confiée au sénateur Tabarot, pour renforcer l'acceptabilité de cette mesure. Conscient des enjeux et alors que la circulation des poids lourds thermiques est progressivement interdite au sein des ZFE et que leur vente sera interdite à compter de 2040, l'OTRE a sollicité son audition par la mission « flash ».

Les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) sont, partout où elles sont mises en œuvre, sources d'inquiétudes et d'incompréhensions.

Son rapporteur, Philippe Tabarot, entend aller à la rencontre des élus locaux, des riverains et professionnels concernés par la mesure, mais également des principaux acteurs de la décarbonation du transport routier et s'inspirer d'autres modèles européens afin d'identifier des propositions réalistes et équilibrées conciliant amélioration de la qualité de l'air dans les agglomérations et acceptabilité sociale.